



HAL
open science

Master Comptabilité, finance, fiscalité et patrimoine

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Comptabilité, finance, fiscalité et patrimoine. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028902

HAL Id: hceres-02028902

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028902>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Comptabilité, finance, fiscalité et patrimoine

Aix-Marseille Université (AMU)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Economie Gestion

Établissement déposant : Aix-Marseille Université (AMU)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master mention *Comptabilité, finance, fiscalité et patrimoine* (CFFP) a été créé en 2008. Il est porté par la Faculté d'Economie et de Gestion (FEG) d'Aix-Marseille Université (AMU). Il vise à former des cadres dans le domaine « du chiffre », de la finance et du conseil. La première année (M1) permet d'acquérir un socle commun de connaissances pour permettre aux étudiants de choisir entre quatre spécialités proposées en seconde année (M2) : *Finance, entreprise et marchés*, *Comptabilité-contrôle-audit* (CCA), *Contrôle-audit-conseil* et enfin *Gestion de patrimoine*.

La spécialité *Finance, entreprise et marchés* forme des cadres financiers, type responsable administratif et financier ou directeur administratif et financier via une spécialité assez généraliste mais dont les débouchés s'avèrent être très orientés vers le secteur bancaire.

La spécialité CCA forme de futurs experts-comptables et commissaires aux comptes via un contenu conforme au programme national du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG).

La spécialité *Contrôle-audit-conseil* forme des consultants et auditeurs dans le domaine de la gestion sans secteur spécifique.

La spécialité *Gestion de patrimoine* forme des cadres en gestion de patrimoine et conseils financiers au sein de banques, de compagnies d'assurance ou de cabinets indépendants.

Ces quatre spécialités professionnelles sont ouvertes en formation initiale (classique ou contrat de professionnalisation) et en formation continue. Elles sont dispensées à Aix-en-Provence pour la formation initiale et à Marseille pour la formation continue hormis deux spécialités. Le master entretient des relations étroites avec de nombreuses entreprises de la région et dispose de partenariats avec l'Ordre des experts-comptables de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Compagnie régionale des commissaires aux comptes. Au plan académique, il est adossé à plusieurs laboratoires de recherche de réputation nationale voire internationale.

Analyse

Objectifs
La mention CFFP vise à former des cadres de haut niveau en finance, comptabilité et en conseil. Ces différentes spécialités couvrent un spectre très large de métiers dans des domaines où le potentiel de recrutement est important. Certaines spécialités comme <i>Finance, entreprise et marchés</i> bénéficient d'un ancrage très fort puisque cette spécialité a été créée initialement en 1977 à Aix dans le cadre du Centre d'études des techniques du financement et de l'ingénierie par Claude Bensoussan. On peut penser à la lumière de l'historique de chaque spécialité que l'intitulé de la mention est finalement un terme générique ayant permis un regroupement de mentions et de spécialités plus anciennes pour offrir

<p>au sein de la FEG un ensemble à peu près homogène. On remarque que le master <i>Banque et affaires internationales</i> et le master <i>Finance</i> de cette FEG n'ont toutefois pas été inclus. Au final, le master bénéficie d'un bon historique et d'un ancrage solide dans le tissu économique permettant d'atteindre aisément les objectifs annoncés.</p>
<p>Organisation</p>
<p>Le M1 se décompose en deux parcours. Le premier prépare à toutes les spécialités de seconde année hormis CCA. Ce parcours se caractérise pour chaque semestre par 3 unités d'enseignements (UE) obligatoires qui forment un tronc commun. Ces UE dépendent des spécialités envisagées en M2. Le second parcours regroupe les étudiants de CCA. Il déroge à cette organisation pour respecter les contraintes nationales des masters CCA. Un stage de 4 à 6 mois est obligatoire pour tous les étudiants de M1.</p> <p>Le M2 planifie de septembre à mars les enseignements de spécialités avant un stage de 4 à 6 mois pour les étudiants qui ne sont pas en alternance. Ce stage débute en avril hormis pour la spécialité CCA qui s'adapte aux pics d'activité des cabinets d'expertise en programmant un stage de décembre à avril.</p> <p>La mention accueille des étudiants en formation initiale (sur un rythme classique ou en alternance) et des étudiants en formation continue. On remarque avec intérêt que chaque public bénéficie d'une organisation spécifique. Des Diplômes d'Etudes Supérieures Universitaires (DESU) viennent compléter ce master en intégrant par exemple la certification de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ou des UE complémentaires du DSCG.</p> <p>On peut noter la prise en compte annoncée de situations spécifiques de certains étudiants (sportifs de haut niveau, handicapés, chargés de famille).</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Au sein d'AMU, il existe d'autres masters dans le domaine de la Finance (à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) ou même au sein de la FEG par exemple) avec des positionnements considérés dans le dossier comme singulièrement différents. L'argumentaire développé pour justifier la coexistence de ces différentes mentions en Finance convainc difficilement. Des raisons historiques ou politiques tout à fait légitimes pourraient être évoquées pour expliquer l'existence de ces autres mentions en Finance. Les mêmes remarques peuvent être déclinées pour les spécialités au sein de la mention CFFP car certaines spécialités se concurrencent en termes de métiers et de compétences visés.</p> <p>Au niveau régional, on remarque que certaines spécialités n'existent pas dans le reste de l'académie. Seules les Universités de Nice et Montpellier proposent ainsi une spécialité CCA dans le secteur public.</p> <p>Au niveau national, il existe évidemment des nombreuses mentions très proches qui s'expliquent par les débouchés offerts par le secteur financier.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique est organisée de façon très classique avec une responsabilité de mention puis des responsables de spécialités qui gèrent et recrutent les intervenants professionnels via des entretiens systématiques. Le conseil de la FEG valide ensuite le recrutement de ces enseignants. On peut constater la grande qualité de ces intervenants. Le dossier évoque un certain manque de concertation entre les spécialités au sein de la mention. A titre d'exemple, la périodicité des réunions des équipes pédagogiques reste floue et non définie dans le dossier. Le sous-encadrement en enseignants-chercheurs en finance est clairement mentionné dans le dossier. Leur forte implication permet à court terme de pallier ce problème. En termes d'effectifs, il y a au sein de l'équipe pédagogique environ deux fois plus d'intervenants professionnels que d'universitaires sans disparité entre les spécialités.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>L'attractivité du diplôme est évidente et doit être soulignée puisque 44 % des étudiants du M1 et 14 % du M2 proviennent d'autres universités qu'AMU. Le nombre de candidats est élevé avec 600 dossiers en provenance d'établissements français et 700 via Etudes en France. Cet effectif permet une sélection marquée à l'entrée en M1.</p> <p>Le taux de réussite aux examens est bon avec 81,2 % en M1 et 90,7 % pour l'ensemble des spécialités de M2.</p> <p>On observe en 2015-2016 une baisse des effectifs en M2 : celle-ci s'explique simplement par un changement de périmètre de la mention (retrait d'une spécialité et reformatage de la spécialité <i>Gestion de patrimoine</i>). Ainsi à périmètre constant, on constate une stabilité des effectifs.</p> <p>En matière d'insertion, les résultats sont excellents puisque 94 % des étudiants répondant au questionnaire de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) ont un emploi après 30 mois dont 72 % en contrat à durée indéterminée ou sur des postes de fonctionnaires ou professions libérales. L'enquête montre que 65 % des étudiants ont trouvé un emploi après 3 mois et 85 % après 6 mois. Le salaire net mensuel à l'embauche est de 1 990 euros pour les hommes et 1 748 euros pour les femmes, ce qui correspond aux moyennes constatées sur ces postes en province.</p>

<p>On peut en revanche regretter que les tableaux fournis dans le dossier ne soient pas plus détaillés avec des statistiques par spécialité ou par région pour l'insertion. Les statistiques se limitent aux données de l'OVE.</p>
<p style="text-align: center;">Place de la recherche</p>
<p>Les enseignants font partie de plusieurs laboratoires dont le Centre d'études et de recherche en gestion (CERGAM) pour la gestion, le Groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille (GREQAM), Unité Mixte de Recherche (UMR), et le Laboratoire pour l'économie et la sociologie du travail (LEST). La notoriété de ces centres de recherche peut constituer un atout réel pour le master mais le dossier souligne de nouveau un sous-encadrement en finance qui limite les possibilités d'en bénéficier. Si les étudiants ont tous un travail de recherche à effectuer, les cours de méthodologie de la recherche et la présentation des thématiques de recherche par les enseignants-chercheurs ne sont réalisés que dans certaines spécialités. Ces travaux de recherche réalisés par les étudiants consistent à traiter de façon très structurée une problématique concrète de l'entreprise en mobilisant des éléments à la fois académiques et empiriques.</p>
<p style="text-align: center;">Place de la professionnalisation</p>
<p>Les compétences professionnelles à acquérir sont clairement définies. De nombreux partenariats sont mis en place avec des organisations professionnelles (Ordre des experts-comptables, Association des directeurs financiers et de contrôle de gestion, Conseils en gestion de patrimoine certifiés, etc.). Ils interviennent dans le recrutement des étudiants, les jurys d'examen, les cours, les stages et les contenus des spécialités. Les responsables du diplôme souhaitent l'institutionnalisation de ces partenariats afin de les pérenniser. On peut remarquer la création d'une UE en M1 dédiée à des conférences professionnelles, de soirées-débats et d'un « job day ». La liste des conférences est bien précisée avec les noms et qualité des intervenants. On remarque également que la pédagogie dans son ensemble favorise la professionnalisation : mise en situation, études de cas, jeux d'entreprise, stages obligatoires, etc. Les objectifs mentionnés s'orientent désormais sur le caractère international de la professionnalisation (accréditation, thématiques des conférences, etc.).</p>
<p style="text-align: center;">Place des projets et des stages</p>
<p>Les stages sont d'une durée de 4 à 6 mois tant en M1 qu'en M2 et font toujours l'objet d'un rapport et souvent d'une soutenance selon les spécialités. La gestion des stages est bien organisée via une plateforme de dépôt pour les entreprises et un espace dédié au responsable pédagogique qui valide les missions et les stages. Les nombreux partenariats et les entreprises alimentent de façon très récurrente les offres de stage. Les responsables de formation s'avèrent très impliqués dans le suivi des stages tant en amont qu'en aval du stage. Les visites sont programmées ou à défaut ont lieu 2 ou 3 entretiens téléphoniques. L'objectif tout à fait légitime évoqué dans le dossier serait de pouvoir harmoniser les pratiques au sein de la mention en termes de suivi des stages, d'évaluation via une charte des stages et la mise en commun des fichiers des stages.</p>
<p style="text-align: center;">Place de l'international</p>
<p>L'international ne s'avère pas un point fort de la mention. Les mobilités sortantes ou entrantes sont assez limitées : 1 à 3 étudiants par an via Erasmus et 1 à 2 étudiants via d'autres programmes d'échange malgré les nombreux accords internationaux de l'établissement et de la FEG. On remarque également que peu d'étudiants réalisent leurs stages à l'étranger. Concernant l'enseignement des langues, les cours d'anglais se limitent au M1. Le dossier ne précise pas si le <i>Test Of English for International Communication</i> (TOEIC) est demandé lors du recrutement ou préparé pendant les deux années du master. A ce stade, les enseignements en anglais demeurent un projet. Il faut noter que le responsable de la formation souhaite accroître les débouchés à l'international en développant le « transcript des études supérieures pour les diplômés d'expertise comptable de l'ACA [<i>Associate Chartered Accountants</i>] » au Royaume-Uni. A part un cours de comptabilité aux normes internationales, on remarque l'absence de cours de finance internationale.</p>
<p style="text-align: center;">Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>La première année de master est accessible de droit aux étudiants de la licence <i>Economie et gestion</i>. Pour les autres étudiants, l'admission se fait sur dossier par une commission pédagogique. La seconde année de master est accessible après étude du dossier et entretien avec un jury composé d'enseignants et éventuellement de professionnels du recrutement ou de la thématique de la spécialité demandée. Le test d'aptitude aux études de gestion et au management des entreprises (Tage-Mage) est exigé pour presque toutes les spécialités, sans</p>

<p>préciser celles qui y dérogent. Une ouverture existe vers des étudiants de grandes écoles (commerce et ingénieurs) mais également vers d'autres M1 ou vers des professionnels en activité.</p> <p>L'absence de remise à niveau est évoquée particulièrement dans la spécialité CCA ou certaines spécialités financières où un nombre élevé de dossiers provient d'étudiants qui ne disposent pas des prérequis : c'est le cas des étudiants de Droit qui sont recrutés en Finance ou de ceux d'Administration économique et sociale (AES) recrutés en CCA.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les outils utilisés sont classiques et se limitent au standard (environnement ou espace numérique de travail (ENT), simulation de gestion). Néanmoins, dans certaines spécialités, des outils de simulation financière sont utilisés pour les marchés financiers (suivi des positions et outils de gestion des risques).</p> <p>La mention, particulièrement en première année et en formation continue, procède régulièrement à des validations d'acquis professionnels ou des acquis de l'expérience. Les cours en ligne sont peu utilisés et l'objectif affiché serait d'intégrer des plateformes d'e-learning comme AMeTICE. On peut regretter également l'absence d'utilisation de logiciels financiers « métier » selon les spécialités.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modes d'évaluation sont classiques et variés avec une alternance d'écrits, d'oraux, de projets et de soutenances. On peut noter que la présence en cours est considérée comme obligatoire sous peine de sanctions dans certaines spécialités. L'exigence académique se retrouve dans l'absence de compensation des deux semestres en seconde année de master. On peut enfin remarquer que l'établissement demande la réalisation d'un travail sur l'évaluation des compétences. Globalement, les évaluations n'intègrent pas de présentations orales qui pourraient permettre de développer la capacité des étudiants à prendre la parole en public.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'acquisition des compétences est validée lors du stage, de son rapport et de la soutenance. Les fiches du Référentiel de l'Offre de Formation (ROF) détaillent les compétences attendues au niveau de la mention et celles du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) détaillent les compétences de chaque spécialité. On peut noter l'aide de l'OVE qui a répertorié les compétences acquises par les étudiants et celles qui restent à améliorer. Les fiches fournies dans le dossier sont ainsi très complètes et listent de façon quasi exhaustive les compétences visées.</p> <p>A ce jour, il n'existe pas de livret de compétences mais l'approche par les compétences est un projet d'établissement. A cet effet, on peut noter qu'AMU prépare pour 2018 un outil d'aide à la définition et au suivi des compétences.</p>
Suivi des diplômés
<p>L'Université dispose d'un OVE qui évalue à 30 mois le devenir des étudiants du M1 et de l'ensemble des spécialités. Le suivi est complet avec plusieurs critères utilisés : moyens d'accès à l'emploi, type de contrat, niveau de l'emploi par rapport au diplôme ou au domaine de formation, salaire moyen, secteur d'activité, localisation de l'emploi. Contrairement aux autres mentions d'AMU, le dossier ne précise pas d'autres échéances pour l'enquête de l'OVE.</p> <p>Chaque responsable complète ce suivi par un questionnaire envoyé aux étudiants 6 à 12 mois après la fin du M2.</p> <p>Par ailleurs, les étudiants sont fortement incités à ouvrir un compte sur les réseaux sociaux professionnels, ce qui permet également de suivre leur évolution ultérieure. Le suivi des diplômés est donc satisfaisant. En revanche, on peut être étonné de constater l'absence d'un réseau d'anciens structuré alors que les spécialités sont implantées depuis plus de dix ans.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>L'évaluation des enseignements se fait via l'OVE qui utilise trois critères : qualité de l'accueil lors de la rentrée, organisation des études, qualité des échanges et de l'information au sein de la formation. Cette analyse est complétée dans certaines spécialités par une enquête auprès des étudiants sur la qualité des cours (pédagogie, contenu, organisation, etc.).</p> <p>Chaque spécialité dispose d'un conseil de perfectionnement réuni deux fois par an et composé de deux représentants étudiants, des intervenants universitaires ou professionnels, du responsable et de la secrétaire administrative du diplôme. La présence explicite de représentants du monde économique (Ordre des experts-comptables par exemple) n'est pas précisée. Sont évoqués les recrutements, les résultats, les contenus du programme et les évolutions requises, les évaluations réalisées par les étudiants. Les différents conseils remplissent donc leur rôle au sein des spécialités mais on remarque l'absence d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.</p> <p>Le dossier met en évidence de très bons résultats pour les évaluations par les étudiants.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une très bonne insertion professionnelle avec un bon réseau de diplômés.
- Des intervenants reconnus et de qualité.
- Des partenariats pérennes avec le milieu professionnel.
- Des spécialités très lisibles.

Points faibles :

- Le manque de liens avec la recherche malgré l'existence de très bons laboratoires.
- La place donnée à l'international qui aurait pu être renforcée (cours en anglais, finance internationale).
- Une mention, très générique, qui est une juxtaposition de spécialités.
- Des spécialités parfois peu différenciées.

Avis global et recommandations :

Cette mention de master, adossée à une équipe pédagogique reconnue, propose des formations de très bonne qualité attestée par une excellente insertion professionnelle. Elle présente néanmoins un spectre très large de spécialités susceptibles parfois de se concurrencer. Des rapprochements pourraient ainsi être envisagés tant au sein de la mention que de la FEG ou avec d'autres mentions d'AMU (master mention *Banque et affaires internationales* par exemple). Il pourrait donc être utile de renommer cette mention après avoir regroupé et redécoupé certaines spécialités. Cette restructuration permettrait d'avoir une offre de formation en finance plus claire, plus structurée en évitant des chevauchements et des redondances de spécialités tant au sein de la FEG que d'AMU. L'ancienneté et l'ancrage économique de certaines spécialités ne doivent pas devenir des obstacles à la lisibilité de l'offre de formation. Par ailleurs, la place de la recherche et de l'international pourraient à cette occasion être revalorisées. Des cours de finance internationale doivent être intégrés mais également des cours ou conférences de finance dispensés en anglais.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Master

**N° du rapport HCERES :
419689**

**Intitulé de la formation :
Comptabilité Finance
Fiscalité Patrimoine**

Avril 2017

**Observations émises en réponse
au rapport du
HCERES (vague C)**

Rubrique	Réponse
-----------------	----------------

Analyse	
Equipe pédagogique	Comme mentionné dans le dossier, plusieurs recrutements « nets » ont été opérés en Finance (un professeur et deux MCF) à la FEG entre 2013 et 2016 et un autre poste supplémentaire est ouvert au recrutement pour 2017. Le sous-encadrement évoqué appartient donc largement au passé.
Place de la recherche	Les recrutements récents opérés ont permis de renforcer très sensiblement l'adossement recherche de la mention.

Conclusion de l'évaluation	
Avis global et recommandations	L'auto-évaluation réalisée au sein de la FEG a mis en évidence la nécessité de rapprocher les formations en finance et de les ouvrir davantage sur l'international. Dans le cadre de la prochaine accréditation, les parcours-type orientés vers l'analyse comptable, le contrôle de gestion l'audit et le conseil seront regroupés dans une même mention Comptabilité - contrôle - audit tandis qu'une mention Finance abritera les parcours-type directement orientés vers la finance, y compris ceux proposés actuellement dans d'autres mentions de master comme la mention Banques et Affaires Internationales. Une UE disciplinaire sera dispensée en anglais à chaque semestre du M1 et un système d'option permettra aux étudiants de suivre plusieurs UE disciplinaires en anglais au cours du M2. L'ouverture à l'international prendra également la forme d'un accord de co-diplomation avec l'Université de Liège.